



Problème avec la formation culture et formation

Par **loulouteange**, le **02/03/2016** à **10:24**

Bonjour,

Il y a bientôt un an je me suis inscrite à une formation à culture et formation, je n'ai finalement jamais touché ni aux 3 livres qu'ils m'ont envoyé (alors qu'ils m'avaient dit 6!) , ni au cours. J'ai résilié mon contrat fin janvier avec courrier en AR accompagné d'un certificat médical me déclarant inapte à poursuivre ma voie professionnelle et donc la formation en CAP petite enfance qui ne me servira à rien

.

Comme j'ai pu voir sur le forum, beaucoup de personnes sont harcelés par téléphone, mail et courrier. Ils commencent avec moi aussi.

Sauf que ayant fourni une preuve médicale, ils ne sont qu'un centre de formation, il me semble que je ne leur dois rien de plus.

Pensez vous que je suis dans mes droits ?

Merci à vous !

Par **amajuris**, le **02/03/2016** à **10:32**

bonjour,

si vous avez respecté les règles de résiliation prévues dans le contrat, vous devriez être tranquille.

par contre cet organisme risque de ne contester le certificat médical surtout si votre état de santé existait déjà au moment de la souscription de vos cours.
quand je lis votre message, je pense à un certificat médical de complaisance.
salutations